

Championnats jeunes des Pyrénées-Orientales

Table des matières

1. Informations générales	2
1. Informations générales	2
1.2 Dates et lieux des championnats	2
1.3 Horaires	2
1.4 Droits d'inscription	
1.5 Prix	3
2. Participation	3
2.1 Conditions de nationalité et de licence	3
2.2 Comportement des joueurs	
2.3 Nombre de places qualificatives	3
2.4 Repêchage	3
3. Déroulement	4
3.1 Règles du jeu	4
3.2 Cadence	4
3.3 Nombre de rondes et appariements	
3.4 Classement et départages	
4. Encadrement	
4.1 Direction du championnat	
4.2 Arbitrage	4
5 Accompagnants, public	4



1. Informations générales

1.1 Liste des tournois.

Le championnat comporte 6 tournois mixtes : U08, U10, U12, U14, U16, et un tournoi Open U18 + U20.

U10 signifie « moins de 10 ans au 31 décembre de la saison sportive en cours ».

1.2 Dates et lieux des championnats.

Les U12, U14, U16, U18 et U20 joueront le Samedi 22 Novembre après-midi et le Dimanche 23 Novembre à la salle Polyvalente de la Mairie Quartier Nord 210 Av. du Languedoc, 66000 Perpignan.

Les U08 et U10 joueront le Samedi 22 Novembre après midi, salle Bolte 77 rue Jean-Baptiste Lulli 66000 Perpignan

1.3 Horaires.

Les participants sont tenus de se présenter entre 1h00 et 30mn avant la fin du pointage.

La fin du pointage des U12, U14, U16, U18 et U20 est le **Samedi à 13h45**. Ils joueront 4 rondes le samedi à 14h00, 15h10, 16h20 et 17h30 puis au plus 5 rondes le dimanche à 10h00, 11h10, (puis pause déjeuner), 14h00, 15h10 et 16h20, **remise des prix prévue vers 18h00.**

La fin du pointage des U8 et U10 est le **Samedi à 13h45**. Ils joueront au plus 8 rondes à 14h00, 14h40, 15h30, 16h10, 16h50, 17h30, 18h10, 18h50 **remise des prix prévue vers 19h30.**

Le nombre de rondes et les horaires pour chaque catégorie pourront être modifiés selon le format définitif de chaque tournoi décidé par l'arbitre principal en fonction du nombre définitif d'inscrits dans la catégorie selon la grille suivante.

Nbre Joueurs	Nombre de Rondes				
1 à 4	Fermé double ronde				
5 à 10	Fermé toutes rondes				
11 à 16	Suisse 6 rondes				
17 à 32 joueurs	Suisse 7 rondes				
33 à 64 joueurs	Suisse 8 rondes				
65 à 128 joueurs	Suisse 9 rondes				

1.4 Droits d'inscription.

Inscription en ligne https://www.cdje66.org/inscription-tournoi/

La licence A est obligatoire. Le tarif d'inscription **pour les joueurs licenciés** est de 10 € payable sur place. Les joueurs non licenciés pourront prendre leur licence A sur place au tarif de 20 €.

Les scolaires non-licenciés ayant cours de jeu d'échecs dans leur établissement en partenariat avec le CDJE66 ou un club d'échecs affilié ont leur licence FFE et



inscription offertes. Ils doivent obligatoirement préciser leur établissement lors de leur inscription en ligne.

1.5 Prix

Dans chaque catégorie, sont décernés les titres cumulables de Champion et Championne des Pyrénées-Orientales, ainsi que des places qualificatives pour le Championnat d'Occitanie jeunes.

Des Trophées spéciaux (pour les podiums Mixtes et Féminins) ainsi que des Médailles seront décernés à tous les participants, sous réserve de la présence à la remise des prix.

2. Participation

2.1 Conditions de nationalité et de licence.

Le Championnat est ouvert aux joueurs titulaires d'une licence FFE A dans un club d'échecs des Pyrénées-Orientales (possibilité d'avoir la licence octroyée sur place, cf 1.4). Chaque participant doit être français ou bien scolarisé dans un établissement français.

2.2 Comportement des joueurs.

Les participants s'engagent à jouer eux-mêmes leurs parties et à ne bénéficier d'aucune aide extérieure humaine ou informatique.

2.3 Nombre de places qualificatives.

La grille de résultats détermine les qualifiés. Les U18 et U20 sont qualifiés d'office. Dans les autres catégories, pour être qualifié un joueur doit obtenir un nombre de points dépendant du nombre de rondes à jouer (cf article 1.3).

Le nombre de qualifiés ne doit pas déborder un minimum et un maximum et, le cas échéant, les qualifiés seront déterminés par le classement tel que déterminé en 3.4.

Catégorie	U08	U10	U12	U14	U16
Max Mixtes	11	14	14	15	18
Min Mixtes	2	2	2	4	2
Max Féminines	6	8	9	11	11
Min Féminines	3	2	3	2	2

Nombre de rondes	3	4	5	6	7	8	9
Points Mixtes	2	2,5	3	3,5	4	5	5,5
Points Féminines	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4

Le Championnat d'Occitanie jeunes est prévu du Mercredi 4 Mars au Dimanche 8 Mars 2026 à Espalion dans l'Aveyron. Informations sur https://echecs-occitanie.fr/.

2.4 Repêchage

Dans le cas où un joueur qualifié ne confirme pas sa participation au Championnat d'Occitanie au plus tard 1 mois avant, sa place sera attribuée au premier non-qualifié de la même catégorie s'il a le nombre de points requis.



La confirmation doit parvenir au directeur du Championnat départemental qui est chargé de la transmission des qualifiés à la Lique.

3. Déroulement

3.1 Règles du jeu.

Les règles du jeu sont celles de la FIDE. L'article A.5 du Livre de l'Arbitre de la FFE concernant les cadences rapides s'applique pour l'intégralité du tournoi.

En application de l'article 11.3.2 des règles du jeu, il est permis aux joueurs d'être en possession d'un appareil électronique dans l'aire de jeu à la condition qu'il soit **éteint et rangé dans un sac**. Dans le cas contraire, le joueur concerné perdra la partie.

3.2 Cadence.

Les pupilles (U12), les benjamins (U14), les minimes (U16), les cadets (U18) et les juniors (U20) joueront à la cadence de 25'+10''.

Les petits poussins (U08) et poussins (U10) joueront à la cadence de 15'+ 5".

3.3 Nombre de rondes et appariements.

Selon le nombre de joueurs inscrits le nombre de ronde et/ou le type de tournoi sera adapté ce qui pourra impacter les horaires (article 1.3).

Les appariements se feront au Système Suisse intégral, ou bien en toutes rondes simple ou aller-retour, à l'aide du logiciel ScharlyChess.

3.4 Classement et départages.

Le classement final sera établi au nombre de points, une victoire valant 1 point, une nulle 1/2 point et une défaite 0 point.

Les ex-aequo seront départagés par : 1-Buchholz tronqué 2-Bucholtz 3-Performance pour les tournois suisses, et 1. Sonneborn-Berger 2.Koya pour les toutes rondes.

4. Encadrement

4.1 Direction du championnat

Le Comité Directeur du CDJE66 désigne le directeur du Championnat qui est chargé de gérer les inscriptions et de publier la liste des qualifiés pour le Championnat d'Occitanie.

4.2 Arbitrage

La liste des arbitres du Championnat sera publiée en annexe du présent règlement.

5 Accompagnants, public

Seuls les joueurs, les arbitres et les officiels dûment autorisés par le CDJE66 sont autorisés à être présent dans l'aire de jeu pendant les parties, sauf autorisation de l'arbitre.

Le directeur du Championnat Stéphane Laborde AFO2 D04846